CONVOCATION DU CONSEIL GENERAL DE CROY

Lundi 15 décembre 2025 à 20h00, Salle du Conseil

La dernière modification de la loi sur les communes implique entre autre un changement de l'Art.6 : « Un membre du conseil général qui manque deux séances du conseil général consécutives sans juste motif est réputé démissionnaire ».

Si exceptionnellement vous ne pouvez pas participer, merci de vous excuser par mail : presidence_conseil@croy.ch ou au 079 562 56 39.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV du 16.06.2025
4. Assermentations
5. Préavis n°3-2025 budget communal 2026
6. Préavis n°4-2025 achat robot-tondeuse (terrain de foot)
7. Préavis n°5-2025 modification statut ASCOVABANO
8. Election partielle commission permanente
9. Communications des délégués aux associations intercommunales et du Plan Energie Climat Communal
10. Communications de la Municipalité
11. Divers et propositions individuelles
12. Clôture et Joyeuses Fêtes

Fabienne Vautier, Présidente